

Appel à candidatures pour des résidences d'auteur de bande dessinée dans le cadre de BD 2020

Rappels :

Sont éligibles les personnes physiques qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- être auteur de bande dessinée francophone ou travaillant dans une des langues de France ;
- attester d'au moins deux albums ou cinq tomes d'une série manga en français ou dans une des langues de France publiés à compte d'éditeur et diffusés dans le réseau des librairies de France ;
- ne pas avoir obtenu une bourse du CNL l'année du dépôt de cette demande ;
- s'engager à construire un projet de création avec l'établissement d'accueil et à planifier le calendrier de ses interventions en lien étroit avec l'équipe éducative concernée.

Constitution et date de dépôt des dossiers des auteurs

Le dossier est constitué de ce formulaire et des pièces demandées en page 2. Il doit être adressé par voie postale ou déposé au Centre national du livre avant le 26 mars 2020.

Critères d'examen des dossiers

Les dossiers sont examinés selon les critères suivants :

- qualité littéraire et artistique de l'œuvre antérieure de l'auteur et du projet présenté ;
- expérience de l'auteur dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle ;
- motivation de l'auteur pour participer à ce programme de résidence.

Appel à candidatures pour des résidences d'auteur de bande dessinée dans le cadre de BD 2020

Formulaire de candidature de l'auteur

NOM D'ETAT CIVIL		
Prénom		
Pseudonyme		
Nationalité		
Adresse		
Code postal et ville		
Lieu de la résidence fiscale	<input type="checkbox"/> France	<input type="checkbox"/> ... Si hors de France joindre une déclaration sur l'honneur
Courriel		
Téléphone		
Affiliation Agessa ou Maison des artistes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Si dispense de précompte, joindre l'attestation encours

1 - Pièces à joindre au dossier :

- Une lettre motivant votre candidature à ce dispositif (expérience, intention, attentes...)
- Une présentation du projet de création envisagé ;
- Une bio-bibliographie complète ;
- Un exemplaire du dernier ouvrage de bande dessinée / manga publié ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une copie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Pour les auteurs dont la résidence fiscale se situe à l'étranger, joindre obligatoirement une attestation sur l'honneur datée et signée selon le modèle suivant « Je soussigné(e), NOM Prénom, certifie avoir ma résidence fiscale à l'étranger » ;
- Pour les auteurs dispensés du précompte, joindre obligatoirement l'attestation de dispense de précompte en cours délivrée par l'AGESSA ou la MDA.

Appel à candidatures pour des résidences d’auteur de bande dessinée dans le cadre de BD 2020

2 – En cas d’absence de proposition d’accueil dans votre département ou votre région, merci de préciser :

- la distance ou temps de trajet maximum que vous accepteriez d’effectuer entre votre lieu d’habitation et l’établissement dans lequel vous seriez reçu :

.....

.....

Je soussigné(e),.....certifie sur l’honneur que les informations et justificatifs fournis à l’appui de ce dossier sont exacts.

Fait à

Le

Signature du demandeur

Renseignements et contact pour cet appel à candidature:

AuteursBD2020EnResidence@centrenationaldulivre.fr

Département de la Création - Centre national du livre – 53 rue de Verneuil – 75007 Paris

<https://www.centrenationaldulivre.fr/>